

**Collectif anti-  
délation**



# La chasse aux délinquants potentiels est ouverte

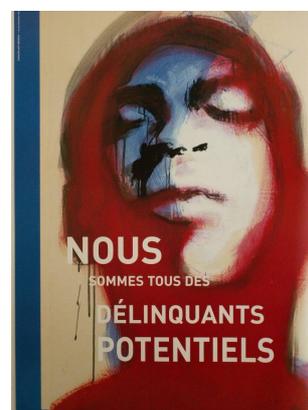
Lundi 2 octobre 2006

## Non à la loi Sarkozy dite de "prévention de la délinquance"

Une loi répressive qui transforme :

- LES MAIRES EN SHÉRIFS
- LES TRAVAILLEURS SOCIAUX EN "BALANCES"
- LES POPULATIONS LES PLUS FRAGILES EN SUSPECTS

**MANIFESTATION à  
BREST  
MARDI 10 OCTOBRE**



**entre 11 H ET 13 H, Place de la Liberté**

Le [collectif brestois anti-délation](#) a pour projet, pour la manif, de faire une chaîne avec les affiches du collectif, entre la mairie, le commissariat et la CAF.

Conseil Général du Finistère :

la C.G.T a déposé un préavis de **grève** de 8h30 à 12h30.

informations sur <http://anas.travail-social.com/> et <http://www.abri.org/antidelation/>

# Déclaration du collectif national antidélation

**Le projet de loi de prévention de la délinquance** est en cours d'examen au Parlement ; De très nombreuses réactions opposées au projet et à ses principaux aspects se sont accumulées : le Conseil Supérieur du Travail Social, la CNIL, L'ordre des Médecins, de nombreux syndicats et associations professionnels, le CNU, des associations de malades et des organisations familiales, ainsi que de nombreux maires et des organisations politiques.

Quelques exemples des principales mesures prévues par le projet :

## **LE MAIRE :**

Les maires responsables de la prévention de la délinquance se voient attribuer des pouvoirs étendus de contrôle et de sanction.

Au nom de la prévention avec l'article 5, **le secret professionnel sera levé au profit du maire** qui aura droit d'accès aux données individuelles concernant les usagers des services sociaux et médico-sociaux : Ce qui aura été confié à une assistante sociale, un médecin, un éducateur pourra se retrouver sur le bureau du Maire au nom de la prévention de la délinquance. Il s'agit là d'une atteinte grave aux droits des usagers qui menace la prévention basée sur une relation de confiance et instrumentalise le travail social et celui des professionnels de santé, de l'éducation.

Pouvoir de demander la suspension des allocations familiales,  
convocation devant un conseil des droits et devoirs des familles,  
rappel à l'ordre : condamnation à des stages de responsabilité parentale.

Les maires auront également accès au fichier des malades mentaux et devront tenir un fichier sur la scolarité des enfants domiciliés sur sa commune.

## **LA JUSTICE DES MINEURS :**

En matière de justice des mineurs c'est **la répression qui se substitue à la prévention** en appliquant des procédures qui relèvent de la justice des majeurs avec par exemple une procédure de type comparution immédiate ce qui exclut toute prise en compte du contexte de vie du jeune.

## **PSYCHIATRIE :**

Alors que 800 postes de médecins psychiatres hospitaliers sont vacants, les malades mentaux sous contraintes seront considérés comme **dangereux à priori** et feront l'objet d'un contrôle renforcé (fichage, information du maire). Les soins psychiatriques se voient instrumentalisés au nom de la sécurité publique.

## **AU TRAVAIL :**

Le Procureur de la République pourra faire effectuer sur de nombreux lieux de travail des contrôles d'identité et des dépistages sanguins "si il existe une raison plausible de soupçonner qu'elles ont fait usage de stupéfiants" au **mépris du rôle de la médecine professionnelle** et des Instances du personnel (Comité Hygiène et Sécurité).

## **LUTTER CONTRE UN PROJET SECURITAIRE :**

Avec toutes ces dispositions qui touchent à de nombreux aspects de la vie quotidienne de chacun, se dessine les contours d'une société où les impératifs de la Sécurité Publique, le contrôle des populations notamment les plus défavorisées, **la surveillance généralisée, l'emportent sur la prévention et l'éducation.**

## **RESISTONS ENSEMBLE :**

Les organisations soussignées appellent les professionnels directement concernés et l'ensemble des citoyens attachés aux libertés publiques, à se mobiliser unitairement, le plus largement possible, et à rendre visible tous ensemble notre exigence du retrait de ce projet de loi en participant à une.

## **JOURNEE NATIONALE D'ACTION ET DE GREVE DANS LES DEPARTEMENTS le 10 OCTOBRE 2006**

COLLECTIF NATIONAL UNITAIRE (CGT, FSU, Solidaires, LDH, SUD Santé-Sociaux, SUD C-T, SNPES-PJJ, SNEPAP, SNUAS-FP, SNU-Clias, SNES, SNUIPP, SNMPMI, Syndicat de la Magistrature, Syndicat des Avocats de France, Union Syndicale de la Psychiatrie, Syndicat National des Psychologues, CNT, A.C. !, Collectif des Etudiants en Travail Social, )